



Réunions tenues sous l'égide de l'OCDE sur la mise en œuvre du Guide OCDE sur le Devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque

2-4 mai 2012

Principaux résultats et prochaines étapes

Du 2 au 4 mai 2012 se sont tenues sous les auspices de l'OCDE deux réunions parallèles sur la mise en œuvre du *Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque*, sur l'étain, le tantale, le tungstène et l'or.

Une forte participation. Ces réunions ont attiré plus de 200 participants de pays de l'OCDE, de pays africains et d'autres pays partenaires (l'Afrique du Sud et la Colombie par exemple), des organisations internationales (Banque mondiale), de l'industrie (notamment l'une des plus importantes fonderies chinoises de tantale) et des organismes internationaux et locaux de la société civile. La forte augmentation de la participation montre à quel point le forum qui se tient sous les auspices de l'OCDE s'est établi comme plateforme de dialogue ouvert et équilibré qui permet aux parties prenantes de s'attaquer efficacement aux difficultés liées à l'exercice du devoir de diligence et de travailler avec confiance à la recherche de solutions fondées sur le consensus.

Le Guide OCDE suscite une adhésion encore jamais vue dans l'industrie, qu'il s'agisse des secteurs de l'étain, du tantale et du tungstène mais aussi de l'or, tant dans les pays de l'OCDE que dans les pays émergents et en développement. Quelques mois seulement après la mise en forme définitive du Supplément sur l'or, l'industrie de l'or, par le biais de ses principales associations (*World Gold Council, London Bullion Market Association, Responsible Jewellery Council*), a déjà mis au point des outils et des systèmes pour mettre en application les recommandations relatives au devoir de diligence. Le *Dubai Multi-Commodities Centre (DMCC)* a annoncé le lancement de son propre guide pratique pour mettre en œuvre le Supplément sur l'or dans l'ensemble des Émirats arabes unis et a proposé de tenir un atelier conjoint DMCC-OCDE avec les autorités fédérales compétentes des ÉAU. Une fonderie chinoise s'est portée volontaire pour se faire le « champion du devoir de diligence de l'OCDE », s'engageant à faire traduire le Guide OCDE en mandarin et à le diffuser dans son secteur d'activité, notamment en facilitant des réunions avec les fonderies en Chine.

Les participants ont engagé le débat sur la nécessité d'une nouvelle structure de gouvernance pour le programme de mise en œuvre du Guide OCDE relatif au devoir de diligence. Pour la première fois, ce forum multipartite a été l'occasion pour les acteurs des secteurs de l'étain, du tantale et du tungstène ainsi que de l'or de mettre en commun leur expérience et d'apprendre les uns des autres. Il a été convenu qu'étant donné le degré de maturité du processus et l'importance de la mise en œuvre, il serait souhaitable que les gouvernements et les parties prenantes assument une plus grande part de responsabilité dans l'institutionnalisation du processus développé sous l'égide de l'OCDE. Un comité intérimaire a été chargé de définir le mandat et la composition de la nouvelle structure de gouvernance en vue de le soumettre à l'examen du forum conjoint à sa prochaine réunion.

Le programme de mise en œuvre a été élargi et couvre à la fois le secteur de l'étain, du tantale et du tungstène et le nouveau Supplément sur l'or. Les efforts se poursuivent en vue de rationaliser les processus, d'accroître l'efficacité et de favoriser la collaboration pour parvenir à de meilleurs résultats, mais la mise en œuvre du devoir de diligence engagée dans le secteur de l'étain, du tantale et du tungstène a stimulé la création ou la conception de nouveaux partenariats et d'initiatives axées sur le marché qui favorisent un commerce des minerais responsable et attentif aux situations de conflit, à la fois pour les zones de conflit et les zones de paix dans la région des Grands Lacs. De fait, les gouvernements des pays d'accueil ont pris en main la mise en œuvre du devoir de diligence aux niveaux

national et régional, et en assumant la responsabilité, conscients que les résultats obtenus d'un côté de la frontière risquent de ne pas porter fruit si la réforme et la détermination ne sont pas au rendez-vous de l'autre côté. Depuis l'an dernier, les usagers en aval ont également beaucoup progressé quant au principe d'accepter les initiatives de certification des gouvernements des pays d'accueil comme mécanismes d'approvisionnement dignes de foi à l'intérieur de la région. Les participants sont aussi convenus d'un plan d'action sur six mois. Le programme de mise en œuvre du Supplément sur l'or a également été lancé avec succès, et certaines entreprises ont déjà fait part de leur volonté d'y participer. La Banque mondiale a convenu d'utiliser le Supplément sur l'or comme référence commune pour les projets spécifiques au niveau pays en République Démocratique du Congo, en Colombie, au Ghana et au Pérou, afin de favoriser l'accès aux marchés et de créer des possibilités de développement économiquement viable pour les entreprises minières artisanales et à petite échelle.

Faire progresser le développement au travers des réformes menées par les gouvernements des pays d'accueil et des partenariats public-privé économiquement viables. Les enseignements tirés des projets spécifiques au niveau pays seront intégrés aux travaux en cours de l'OCDE sur la mise en œuvre de la Stratégie de l'OCDE pour le développement, le Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement, et la CPD. Les donateurs ont été encouragés à soutenir les efforts des entreprises en matière de devoir de diligence en adoptant à l'égard de la question du commerce responsable des minerais une approche à l'échelle de l'ensemble de l'administration, de façon à articuler une réponse globale et plurisectorielle face aux défis systémiques identifiés.